

Respect des critères de bon fonctionnement (installations alimentées en combustibles liquides ou gazeux)

Code catégorie du générateur ⁽⁶⁾ :	Indice de fumée	t° gaz combustion	Teneur en CO2	Teneur en O2	Teneur en CO	Rendement combustion
LPA	MAXIMAL (Bacharach)	MAXIMAL (°C)	MINIMALE (%)	MAXIMALE (%)	MAXIMALE (mg/kWh)	MINIMAL (%)
Température d'eau (°C) ⁽⁷⁾		65,0				
Performances minimales ⁽⁸⁾	1		12	4,4	155	90
Valeurs mesurées			129	13,3	59	93,2
A la puissance nominale						
Allure 1 (Pmin)						
Allure 2 (25% si modulant)						
Allure 3 (50% si modulant)						
Allure 4 (75% si modulant)						
Allure 5 (Pmax si modulant)						
Comparaison	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK	<input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK
						Brûleur 1 allure
						Brûleur à plusieurs allures ⁽¹⁾ ou modulant ⁽¹⁾
						Résultat global <input checked="" type="checkbox"/> OK <input type="checkbox"/> non OK

(*) ATTENTION : Si un brûleur à 2 allures (modulant) ne peut être maintenu pendant un temps suffisamment long sur la (les) puissance(s) inférieure(s) à la puissance nominale pour permettre la mesure, mettre une croix ici et effectuer uniquement la mesure à la puissance nominale.

ATTENTION : les tickets sur lesquels figurent les résultats des mesures, mentionner la date à laquelle la mesure a été réalisée doivent être agrafés sur cette attestation

Combustion
28. 04. 2025 09:13:30

161.2 °C T fumées
12.0 °C T comburant
149.2 °C Temp. nette
12.81 % CO2
45 ppm CO Hi
59 mg/kWh CO Hi
3.3 % Oxygène
-13 Pa Tirage
93.2 % η Hi
87.2 % η Hs
--- mbar DeltaP brûl.
--- mbar DeltaP stat
--- mbar DeltaP dyn
48.4 °C Point rosée

Respect des critères de bon fonctionnement (installations alimentées par de)

L'installation n'émet-elle que très brièvement de la fumée ? OUI

L'évacuation des gaz de combustion s'effectue t-elle correctement ? OUI

Résultat global OK

Déclaration de conformité vis-à-vis de l'acte de contr

L'ensemble générateur de chaleur – ventilation du local de chauffe – amenée d'air d'évacuation des gaz de combustion est conforme aux dispositions de l'AGW du 2

OUI
 NON

En cas de non conformité → Causes de non conformité et actions à entreprendre

Le vase d'expansion est defect.

Vase d'expansion Sanitaire Vase d'expansion Chauffage *defect*

Piles thermostat

Ramonage

Prochaines interventions (ne pas remplir cette rubrique en cas de réception) :

de contrôle périodique réglementaire à réaliser entre le 28.01.2026 et le 28.07.2026

de contrôle après intervention de mise en conformité au plus tard le⁽⁹⁾ :

de contrôle en vue d'une remise en fonctionnement après mise en conformité⁽⁹⁾.

d'entretien conseillé au plus tard le 28.04.2026

Attestation de contrôle établie par
Bastien Pierre

Attestation reçue par :
Gerard Lacque

en qualité de : *Propriétaire*

(signature du technicien) (signature de cette personne)

Attestation de contrôle d'un générateur de chaleur

N° attestation⁽¹⁾ : 28042501

Nature du contrôle

- Contrôle périodique
 1^{er} contrôle de mise en conformité
 2^{ème} contrôle de mise en conformité
 Contrôle en vue d'une remise en fonctionnement

- Contrôle après intervention sur la partie combustion
 Contrôle dans le cadre d'une procédure de réception

Technicien

- Technicien agréé (L) GI GII
 Technicien spécialisé en combustibles solide

Nom et prénom : Bastin Pierre
 N° d'agrément (si CL ou CG⁽²⁾) : TL 920-
 Nom entreprise : BASTIN SA
 Rue & n° : Av. Constant de Montpellier, 7
 Code postal & localité : 5020 VEDRIN
 Tél : 081/21.35.63 Fax ou courriel : 081/21.56.25

N° Entreprise (BCE) : BE0449.308.156
 Date du contrôle : 28 04 2025

Personne responsable de la réalisation du contrôle

- Propriétaire de l'installation de chauffage central.
 Locataire du bâtiment contenant l'installation de cc.
 Autre (préciser).....

Nom et prénom :
 Entreprise (si pertinent) : GERARD JACQUES
 Rue & n° : AVENUE JOSEPH ABRAS 19
 Code postal & localité : 5001 BELGRADE
 Tél : 081739179 Fax ou courriel :

Localisation du générateur si différente :
AVENUE JOSEPH ABRAS 19 - 5001 BELGRADE
 Locataire : GERARD JACQUES 081739179

Combustibles (si multicomcombustible, mentionner les différents combustibles)

- | | | | | | |
|---|--------------|--------------|------------|---------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Solide | Pellets | Bûches | Céréales | Charbon | Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Liquide | Gasoil | Gasoil extra | Fuel lourd | Autre : | |
| <input type="checkbox"/> Gazeux | Gas nat. G20 | Gas nat. G25 | Propane | Butane | Biogaz Autre : |

Générateur de chaleur

Nb de générateurs dans le local de chauffe :
 Identification du générateur (si plusieurs) :
 Raccordement type : B, C, D : B, C
 Type unit : Oui Non 01/01/1995
 Année de construction⁽³⁾ :
 Marque : OERTLI Type : OFC1-47/BKR 1-47
 Puissance nominale utile : kW kcal/h
 Générateur à condensation : Oui non

Brûleur (si pertinent)

atmosphérique ventilé (unit) à air pulsé (séparable)
 si gaz : à prémélange sans prémélange
 1 allure plusieurs allures (nombre :) modulant
 Marque : WEISHAUPT Type : WL5/1-A
 Année de construction : 01/01/2002 N° : 5151219

Installation de chauffage central

Fluide caloporteur Eau Vapeur basse pression
 Huile thermique
 Production chaleur Chauffage ECS chauff. + ECS

Ventilation local de chauffe – Aménée d'air comburant – Evacuation des gaz de combustion

Introduction de la demande initiale de permis d'urbanisme du bâtiment contenant le local de chauffe :
 Avant le 29/05/2009 (→ voir (4))
 Après le 29/05/2009 (→ Respect, selon les cas, des normes NBN B 61-001, B 61-002, D 51-003, D 51-004, D 51-006)

Réponse à la question précédente déduite :

- De l'estimation de l'âge du bâtiment sur base de son observation
 D'informations orales transmises par l'utilisateur / le propriétaire
 De la présentation de la demande initiale de permis d'urbanisme ou du permis d'urbanisme par l'utilisateur/le propriétaire

Conformité de la ventilation du local de chauffe : OUI NON
 Conformité du dispositif d'aménée d'air comburant : OUI NON
 Conformité du dispositif d'évacuation des gaz de combustion : OUI NON

En cas de non conformité → Causes de non conformité et actions à entreprendre :

Orifices de mesure (générateurs combustibles liquides et gazeux)

Le générateur est-il dispensé de l'obligation d'être équipé d'orifices de mesure⁽⁵⁾ ? OUI NON
 Si réponse = « NON » (doit être équipé d'orifices)

- Présent et conforme
 Présent et non conforme
 Absent et techniquement non réalisable

Remarque – Cause de non conformité :